Labels Qualité

Evaluation pour la Mention Bien-être animal - 2023



Total des p	oints (/94)	% de	conformité totale	e (= Nb totaux * 100 / 94)
	Catégorie		Points	
	Démarches obligatoires		/ 4	
	Gestion de la cavalerie		/ 12	
	Sanitaire		/ 22	
	Alimentation		/ 18	
	Hébergement		/ 22	

/ 16

Exigences pour prétendre à la mention :

- La note globale atteint au moins 80% de conformité totale (soit au moins 75.2 points/94)

Comportement & sécurité

- Aucun critère n'est identifié dans une case rouge* (rédhibitoire). Si un critère est identifié dans une case rédhibitoire, la demande est obligatoirement sanctionnée par un avis négatif.

Nouveautés:

- Si la structure fait l'objet d'une note rédhibitoire ou d'une note de 0 pour le critère « Etat général de la cavalerie active », elle devra faire l'objet d'un signalement aux services vétérinaires
- -Lorsque les chevaux sont hébergés à l'intérieur ET à l'extérieur, une moyenne est réalisée entre la note attribuée pour l'hébergement intérieur et celle attribuée pour l'hébergement extérieur (note /16 au final)
 - Les critères sont pondérés de la manière suivante :
 - o 8 points maximum : critère étant utilisé comme indicateur d'évaluation de bien-être dans les protocoles de recherche
 - o 6 points maximum : facteur ayant un impact direct sur les indicateurs de bien-être (visible à court terme)
 - o 4 points maximum : facteur ayant un impact « moins » immédiat sur les indicateurs de bien-être (visible sur le long terme)

Rappels:

- Le terme « chevaux » dans la grille correspond à l'ensemble des équidés
- Pour obtenir les points d'une case, l'ensemble des tirets doivent être respectés
- Les démarches obligatoires sont : Déclaration détenteur d'équidés et lieu(x) de détention
 - Désignation du vétérinaire sanitaire
 - Tenue du registre d'élevage
 - Désignation d'un référent bien-être animal

(https://www.ffe.com/ressources/documents-et-modeles)



Critère	Situation optimale	Situation intermédiaire	Situation problématique	Situation rédhibitoire	Barème		
DEMARCHES OBLIGATOIRES /4							
Démarches administratives obligatoires	Les déclarations obligatoires sont toutes effectuées.	-	Déclarations obligatoires effectuées mais registre d'élevage non mis à jour.	Certaines déclarations obligatoires ne sont pas effectuées*	/4		
	G	ESTION DE LA CA	VALERIE /12				
Qualité et adaptation du harnachement	-Matériel récent, adapté -Matériel spécifique à chaque cheval	Harnachement en bon état	-Harnachement vétuste ou état moyen -Pas ou peu de renouvellement -Matériel entrainant des blessures chez plusieurs chevaux (garrot, passage de sangle, commissure des lèvres)	Plus de 25% des chevaux présentent des blessures/marques liées au harnachement	/4		
Politique de gestion de la fin de carrière des chevaux	Stratégie particulièrement définie en amont: - Placement chez des particuliers possédant le certificat d'engagement et de connaissances -Système de cotisation pour retraite - Intégration dans le projet du club (apprentissage du pansage, TAP par exemple)	L'entretien des chevaux à la retraite est assumé exclusivement par la structure et les adaptations nécessaires à leurs besoins particuliers sont mises en place	- Les chevaux à la retraite sont gardés sur place sans réflexion particulière ni sur les coûts engendrés ni sur les adaptations nécessaires à leurs besoins particuliersPas d'anticipation de la fin de carrière de la cavalerie -Abattage		/4		
Intensité et durée d'activité adaptées aux profils des chevaux	-Un outil de traçabilité objectif permet de suivre les séances de travail pour l'ensemble de la cavalerie -Lorsque les séances sont consécutives, une attention est portée à l'intensité des efforts demandésRéflexion/anticipation de la gestion du travail	L'activité des chevaux est répartie de manière uniforme mais ce suivi est intuitif, sans outil de traçabilité.	 - Aucune réflexion particulière des heures de travail et de leur intensité - Ce sont souvent les mêmes équidés qui sont mobilisés 		/4		
SANITAIRE /22							
Etat général de la cavalerie active (embonpoint, poil)	L'ensemble de la cavalerie active présente un état général satisfaisant. Des cas anecdotiques identifiés et pris en charge.	75% de la cavalerie active présente un état corporel satisfaisant, les autres chevaux sont identifiés par le responsable et bénéficient d'une surveillance particulière	- Plus de 25% de la cavalerie active présentent un état général insatisfaisant. Ces chevaux sont identifiés par le responsable et bénéficient d'une surveillance particulière	- Plus de 25% de la cavalerie active présentent un état général insatisfaisant - Les chevaux présentant un état général non satisfaisant ne sont pas identifiés par le responsable	/8		



Etat des pieds	-Tous les chevaux bénéficient d'un entretien régulier des pieds par un professionnel ou une personne formée. Cas anecdotiques identifiés et pris en charge, - Entretien adapté à la saison / activité	75% de la cavalerie a des pieds en bon état	Plus de 25 % des chevaux ont des pieds en mauvais état mais sont identifiés et pris en charge	Plus de 25 % des chevaux ont des pieds en mauvais état et ne sont pas identifiés par le responsable	/8
Prophylaxie (parasitisme, vaccination)	-Vermifugation ciblée (molécule en fonction de la saison et/ou du statut excréteur du cheval) -Mesures de prophylaxie : utilisation de coprologies, ramassage des crottins Toute la cavalerie est à jour de sa vaccination	- Vermifugation automatique et synchronisé de toute la cavalerie sans analyse - 75% de la cavalerie est à jour de ses vaccins - Retards anecdotiques de vaccination	- Vermifugation insuffisante ou inexistante - plus de 25 % de la cavalerie n'est pas à jour de sa vaccination		/6
		ALIMENTATI	ON /18		
Accès à l'eau	- L'ensemble de la cavalerie a un accès illimité et libre à de l'eau propre (abreuvement automatique/naturel ou grande capacité) - Abreuvoirs présents, fonctionnels pour toute la cavalerie - Les abreuvoirs ne sont pas accidentogènes	- L'accès à l'eau est libre et illimité (abreuvement automatique/ naturel ou grandes capacités) pour 75% de la cavalerie	- Les abreuvoirs sont sales pour plus de 25% de la cavalerie mais la situation est identifiée par le responsable et une stratégie est mise en place - L'accès à l'eau est libre mais limité (ex : abreuvement au seau) pour plus de 25% de la cavalerie	Pour plus de 25% de la cavalerie : - L'accès à l'eau est insuffisant (quantité ou fréquence) ou, - Les points d'eau sont sales ou, - Abreuvoirs non fonctionnels ou, - L'accès à l'eau n'est pas libre	/6
Qualité et méthode de stockage des fourrages (herbe, foin, enrubanné)	- Fourrages de bonne qualité -Bonnes conditions de stockage	-	- Fourrages de mauvaise qualité (poussière, moisissures) - Mauvaises conditions de stockage	Absence de fourrage	/6
Quantité et fréquence des prises alimentaires (fourrages et autres)	- Fourrages distribué avant les céréales - Fourrages à volonté pour l'ensemble de la cavalerie -Pas de pause alimentaire de plus de 4h - Heure tardive de la dernière distribution de fourrages pour la nuit	- La quantité de fourrages distribuée quotidiennement est supérieure ou équivalente à 9kg de foin pour un cheval de 500kg pour l'ensemble de la cavalerie - 3 repas ou plus (foin et compléments) par jour	- 3 repas ou moins (foin et aliments concentrés) par jour - La quantité de matière sèche distribuée est inférieure à 9 kg de foin pour un cheval de 500 kg pour 25% de la cavalerie	- Pas d'accès quotidien aux fourrages - La quantité de matière sèche distribuée est inférieure à 9 kg de foin pour un cheval de 500 kg pour plus de 25% de la cavalerie	/6



	HEBERGEMENT /22						
Intérieur	Entretien et construction	- Litière de qualité, propre et en grande quantité, adaptée aux besoins de l'individu pour l'ensemble de la cavalerie - Bâtiments clairs et aérés - Pas d'élément accidentogène	- Litière propre, en quantité suffisante pour 75% de la cavalerie	- Litière mal entretenue, en quantité insuffisante pour plus de 25% de la cavalerie mais les cas sont identifiés et pris en compte - Bâtiments sombres et mal aérés.	- Insalubrité des bâtiments - Litière mal entretenue, en quantité insuffisante pour plus de 25% de la cavalerie sans identification par le responsable	/4	
	Espace de vie disponible	L'ensemble de la cavalerie peut se déplacer à sa convenance.	- 75% de la cavalerie peut se déplacer à sa convenance - Espace adapté à la taille et au nombre d'équidés - Possibilité de se coucher de tout son long - Pas d'éléments accidentogènes	- Plus de 25% de la cavalerie ne peut pas se déplacer à sa convenance mais les cas sont identifiés et pris en compte - Espace restreint qui limite tous les mouvements des chevaux	- Surpopulation - Stalles utilisées comme hébergement permanent (dès le premier cheval hébergé en stalle de façon permanente) - Les chevaux/poneys sont maintenus à l'attache en permanence - Hébergement accidentogène - Au moins 25% de la cavalerie ne peut pas se déplacer à sa convenance sans prise de conscience du responsable	/6	
	Vie sociale	- L'ensemble de la cavalerie peut avoir des contacts sociaux illimités (hébergement collectif, hébergement individuel qui favorise ces contacts sociaux) - Prise en compte des affinités dans la gestion de l'hébergement	- 75% de la cavalerie peut avoir des contacts sociaux illimités - L'ensemble de la cavalerie a des contacts sociaux quotidiens directs (sortie au paddock collective) ou protégés (hébergement individuel mais ouverture d'une paroi, contact tactile possible avec le voisin de box)	- Plus de 25% de la cavalerie n'a pas accès à des contacts sociaux quotidiens mais la situation est identifiée et prise en compte -Pas de prise en compte des affinités dans la gestion de l'hébergement	- Plus de 25% de la cavalerie n'a pas accès à des contacts sociaux quotidiens sans prise de conscience par le responsable	/6	
Extérieur	Entretien et construction	- Abris et zones de nourrissage propres (ramassage régulier des crottins) et clôtures non accidentogènes bien entretenues Tous les chevaux ont la possibilité de se coucher sur un sol propre et sec, quelle que soit la météo Pas d'élément accidentogène	- Présence d'un abri artificiel en l'absence d'abri naturel, capable d'accueillir tous les équidés simultanément - 75% de la cavalerie a la possibilité de se coucher sur un sol propre et sec, quelle que soit la météo	- Clôtures ou abris en mauvais état, sources de blessures, - Sol boueux (entretien insuffisant des abris et des zones de nourrissage) - Plus de 25% de la cavalerie n'a pas la possibilité de se coucher sur un sol sec quelle que soit la météo mais la situation est identifiée	- Absence d'abris naturels ou artificiels - Clôtures en fils de fer barbelés non protégées - Plus de 25% de la cavalerie n'a pas la possibilité de se coucher sur un sol sec quelle que soit la météo mais la situation n'est pas identifiée	/4	

Espace de vie disponible	Les chevaux peuvent se déplacer à leur convenance.	- 75% de la cavalerie peut se déplacer à sa convenance - Espace adapté à la taille et au nombre d'équidés - Possibilité de se coucher de tout son long	- Plus de 25% de la cavalerie ne peut pas se déplacer à sa convenance mais la situation est identifiée et prise en compte - Espace restreint qui limite tous les mouvements des chevaux - Présence de certains éléments accidentogènes	- Surpopulation - Hébergement accidentogène - Plus de 25% de la cavalerie ne peut pas se déplacer à sa convenance et la situation n'est pas identifiée	/6
Vie sociale	- Contacts sociaux illimités (hébergement en groupe) - Prise en compte des affinités dans la gestion de l'hébergement	- 75% de la cavalerie a des contacts sociaux illimités - L'ensemble de la cavalerie a des contacts sociaux quotidiens : chevaux hébergés seuls mais avec possibilité de contacts sociaux protégés (à travers les clôtures/palissades)	- Plus de 25% de la cavalerie n'a pas accès à des contacts sociaux quotidiens mais la situation est prise en compte - Pas de prise en compte des affinités dans la gestion de l'hébergement	25% ou plus de la cavalerie n'a pas accès à des contacts sociaux quotidien, la situation n'est pas identifiée	/6
Si hébergement ir	ntérieur + extérieur → (tota	l intérieur + total exté	rieur) /2		/16
Sorties libres (hors travail, quel que soit le lieu où elles se déroulent)	- Vie à l'extérieur - Tous les chevaux de la structure ont accès aux sorties libres - Sorties libres quotidiennes au paddock/pré de plus d'1 heure - Si la sortie dure 4h ou plus, de l'eau et du fourrage sont mis à disposition	- 75% de la cavalerie a accès aux sorties libres - Sorties libres quotidiennes au pré/paddock d'au moins 1 heure - Sorties libres quotidiennes dans les aires d'évolution (carrière, manège)	- Plus de 25% de la cavalerie n'a pas accès aux sorties libres et la situation est identifiée et prise en charge - Sorties régulières mais non quotidiennes (a minima hebdomadaires)	- Sorties libres plus rare qu'une fois par semaine - Plus de 25% de la cavalerie n'a pas accès aux sorties libres régulières et la situation n'est pas identifiée	/6
	СО	MPORTEMENT ET	SECURITE /16		
Comportements anormaux (stéréotypies, apathie, hyper- agressivité)	- Aucun comportement anormal visible - Cas anecdotiques identifiés et pris en charge	75% de la cavalerie ne présente pas des comportements anormaux et des mesures sont mises en place pour les équidés qui en manifestent	Plus de 25% de la cavalerie présente des comportements anormaux mais des mesures sont mises en place pour ceux qui en manifestent	Plus de 25% de la cavalerie présente des comportements anormaux et la situation n'est pas identifiée par le responsable, aucune mesure n'est mise en place	/8
Relation à l'humain	- Tous les chevaux ont une attitude positive, curieuse ou neutre - Ils recherchent le contact avec l'Homme - Cas anecdotiques pris en compte	- 75% des chevaux ont une attitude positive, curieuse ou neutre à l'approche de l'Homme.	Plus de 25% des chevaux présentent une attitude négative à l'approche de l'Homme mais la situation est identifiée et des mesures sont mises en place	Plus de 25% des chevaux présentent une attitude négative à l'approche de l'Homme et la situation n'est pas identifiée	/8

